Adresse télégraphique « JURISTE » Courriel : ajcq@sympatico.ca



Téléphone : (514) 334-2583 Télécopieur: (514) 334-7287

ASSOCIATION DES JURISTES CATHOLIQUES DU QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL :Me André Morais 1150, boul . St Joseph, Est- Bur. # 102 Montréal (Québec) H2J 1L5

Tél.: (514) 844-5834

BUREAU DU PRÉSIDENT: 11903, rue James Morrice # 2

Montréal (Québec) H3M 2G5 **Tél.:** (514) 332 - 2744

L'Honorable premier Ministre du Canada <u>Stephen Harper</u> Chambre des Communes Ottawa, (Ontario) K1A 0A6

Montréal, le 7 mars 2008.

Objet : Félicitations et encouragements

Monsieur le premier Ministre,

Par la présente, et au nom de l'Association des Juristes catholiques du Québec, nous tenons tout d'abord à vous féliciter pour l'adoption de votre **projet de Loi C-484** qui finalement reconnaît le fœtus humain comme un être humain à part entière, lorsque la mère enceinte est attaquée ou assassinée. Nous espérons que dans un avenir prochain les gens de bonne volonté seront sensibilisées à cette question, qui en réalité n'est que la vérité reconnue par la science médicale. Ce n'est donc pas pour accommoder certaines femmes désireuses de mettre fin arbitrairement à leur grossesse, que l'on doit nier cette vérité, alors qu'aujourd'hui tous les gouvernements tant au niveau fédéral, que provincial et municipal adoptent des lois pour la protection de l'environnement, la protection des animaux, la protection des espèces marines, la protection de la faune etc.

Qu'en est t-il de la **protection des êtres humains** les plus vulnérables et sans défense ?

Nous tenons également à vous féliciter pour avoir gardé une fermeté à l'égard du **projet de** Loi C-10 qui autorise le Ministre du patrimoine, d'annuler le financement public, et retirer des crédits d'impôt octroyés à des films et d'émissions de télévision jugées (immorales ou contraire à l'ordre public) dont par exemple les scènes de sexualité explicite, de la violence ou de la propagande haineuse.

Nous croyons que le gouvernement Harper a bien pris en main ses responsabilités, et nous en sommes fiers. Dans une société malade et parfois décadente comme la nôtre, un peu de morale ne fait de tort à personne. Vous avez su vous tenir debout malgré les critiques qui de toute façon surgissent quelle que soit votre prise de position.

Finalement nous voulons féliciter les quelques membres du parti Libéral du Canada qui ont voté également en faveur de ces deux (2) projets de Loi.

Veuillez agréer, Monsieur le premier Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Alexandre N. Khouzam

Alexandre N. Khouzam, Président